



TERRE SOLIDAIRE

L'ESSENTIEL 2022

CONSTRUIRE ENSEMBLE
FOCUS SUR NOTRE ACTIVITÉ,
NOS RESSOURCES, NOS DÉPENSES



© William DUPUY/CCFD - Terre Solidaire/picturetank



« L'HUMAIN MIS AU CŒUR »

D'un point de vue macro, nous sommes toutes et tous bien conscients que la situation du monde est préoccupante et l'accumulation des crises, leur accélération, leur aggravation peuvent paraître décourageantes.

En revanche, lorsque nous resserrons le point de vue et observons à l'échelle des populations et des individus, nous sommes plus confiants et dans l'espérance. Le travail de co-construction du CCFD-Terre Solidaire avec ses partenaires

met en effet en valeur des savoir-faire et des solutions extrêmement divers selon les contextes géographiques, géopolitiques, culturels, religieux, économiques, politiques et sociaux : le présent document l'Essentiel 2022 en est un vivant témoignage ! Nous avons construit des propositions de société où l'humain est mis au cœur, et où les politiques sont là pour servir la dignité des personnes et non pour les asservir à ces politiques. C'est un renversement des paradigmes. Et ce ne sont pas des utopies : depuis plus de soixante ans, ce sont des expériences dont nous savons pour l'avoir constaté et mesuré qu'elles donnent des résultats !

Nous savons donc qu'un monde plus juste et solidaire est déjà là. Plus que jamais, notre défi est de parvenir à rendre systémiques les expériences qui offrent de vraies perspectives d'espérance.

Merci, un chaleureux merci à vous toutes et tous, délégué.e.s du réseau et de la collégialité, bénévoles, donateurs.trices, salarié.e.s, sympathisant.e.s, partenaires et allié.e.s, d'avoir répondu « présent.e.s », hier comme aujourd'hui et, j'en suis sûre, encore demain.

Sylvie Bukhari-de Pontual,
Présidente du CCFD-Terre Solidaire

L'ORGANISATION

ONG française de solidarité internationale et de développement, le CCFD-Terre Solidaire agit depuis 60 ans aux côtés de celles et ceux qui luttent quotidiennement contre toutes les causes de la faim et qui font face aux injustices du modèle de développement actuel.

3 LEVIERS D'ACTION COMPLÉMENTAIRES

Pour une synergie au service de la solidarité internationale et de la transformation sociale.

LÀ-BAS



LE PARTENARIAT INTERNATIONAL

Nous soutenons des organisations partenaires locales afin qu'elles puissent réaliser elles-mêmes leurs projets de développement. Car ce sont elles qui détiennent les solutions adaptées aux réalités de leurs territoires.

ICI



LA MOBILISATION CITOYENNE

Nous sensibilisons l'opinion publique et dénonçons les inégalités mondiales.

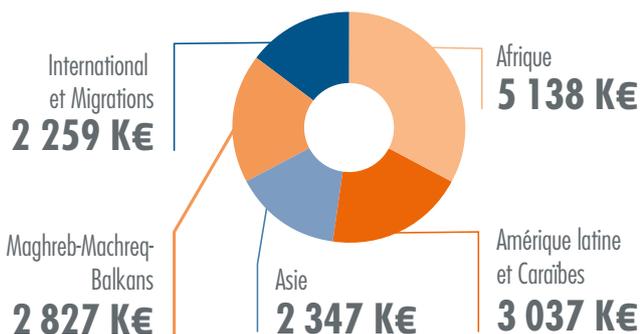
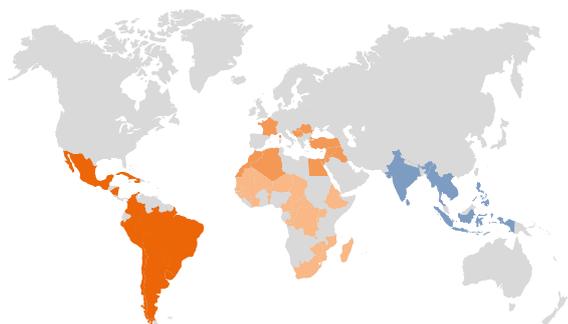


LE PLAIDOYER

Nous interpellons les décideurs politiques pour obtenir des règles plus justes au niveau local, national et international.

FINANCEMENT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en milliers d'euros)



Montants correspondant aux financements des partenaires CCFD-Terre Solidaire, hors frais d'accompagnement.

NOS CHAMPS D'ACTION

PAIX ET VIVRE ENSEMBLE

Nous soutenons les artisanes et artisans de la paix qui agissent à travers le monde pour construire une culture de la paix qui soit durable et inclusive.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Nous menons des actions avec nos partenaires pour promouvoir des systèmes agricoles et alimentaires sains, équitables, respectueux des droits humains et de notre environnement.

JUSTICE ÉCONOMIQUE

Nous plaçons pour des lois et des politiques publiques qui permettent un juste partage des richesses et qui protègent les droits fondamentaux et l'environnement.

MIGRATIONS INTERNATIONALES

Nous militons pour la mise en place de politiques respectueuses des droits des personnes migrantes et de la liberté de circulation.

PART DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

89,5 %

Part de la générosité du public intégrant la valorisation du bénévolat dans les ressources courantes⁽¹⁾ du CCFD-Terre Solidaire (86,8 % en 2021).

85,8 %

Part de la générosité du public (hors bénévolat) dans les ressources courantes⁽¹⁾ du CCFD-Terre Solidaire (83,7 % en 2021).

78,2 %

Part de la générosité des donateurs intégrant la contribution des bénévoles affectée directement aux missions sociales (79,7 % en 2021).

72,6 %

Part de la générosité des donateurs (hors bénévolat) affectée directement aux missions sociales (74,4 % en 2021).

(1) hors utilisation de fonds dédiés.

RÉPARTITION DES INTERVENANTS

621
projets

525
organisations
partenaires dans
le monde

72
pays du Sud
et de l'Est⁽²⁾

3,752
millions de bénéficiaires
directs⁽²⁾

7 510
bénévoles

21 550
sympathisants

178
salarié.e.s et aucun.e
expatrié.e

(2) Ces chiffres incluent les données de la SIDI, créée par le CCFD-Terre Solidaire en 1983, qui a soutenu financièrement et techniquement 120 partenaires dans 39 pays dont 12 où le CCFD-Terre Solidaire n'a pas de partenaire (Angola, Burkina Faso, Equateur, Kenya, Kosovo, Malawi, Moldavie, Ouganda, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe).

2022, TEMPS FORTS DES MISSIONS SOCIALES

partenariat international,
mobilisation citoyenne
et plaidoyer



**PARTENARIAT
INTERNATIONAL**

LA SOLIDARITÉ AVEC LES PARTENAIRES, C'EST D'ABORD LE LIEN HUMAIN

2022 a enfin été l'année de retour sur le terrain. Cette reconnexion avec les partenaires était essentielle pour la Direction des Partenariats Internationaux du CCFD-Terre Solidaire, car la solidarité avec le partenaire c'est d'abord le lien humain. Notre équipe a donc continué d'appuyer des partenaires sur les quatre continents grâce à la générosité des donateurs.

Les contextes dans lesquels les partenaires opèrent dans leurs pays ont connu un durcissement et un rétrécissement de l'espace de liberté de la société civile par des régimes de plus en plus autoritaires. Le bilan que le CCFD-Terre Solidaire tire de ce contexte de crises multiples (politique, économique, climatique, ethnique,...) n'est pas rose, mais on constate que les femmes et hommes

des organisations partenaires, malgré cela, continuent leur travail et leurs actions sur le terrain pour un monde plus juste. La solidarité n'a jamais été aussi importante.

Dans le domaine de la Souveraineté alimentaire, la guerre en Ukraine a impacté la situation dans les pays dépendants des importations de blé. Les partenaires ont poussé une approche plus adaptée, moins dépendante et plus autonome, par exemple en avançant des approches d'agroécologie paysanne.

Nombreuses sont les actions dans les domaines de la Justice économique et de Paix et vivre ensemble, deux priorités chères au CCFD-Terre Solidaire. Un nouveau projet a vu le jour en 2022 autour de la situation des femmes africaines impactées par le dérè-

glement climatique. Car en effet, elles sont au premier rang des victimes du changement climatique. Ce programme va soutenir des actions locales des organisations féministes et ainsi construire des alternatives permettant aux femmes de reprendre leurs droits tout en créant des projets concrets sur leurs territoires.

Enfin, les partenaires en France et dans les pays des routes de migrations ont pu mener des actions permettant d'accueillir dignement les personnes migrantes en reconnaissant leurs droits. L'initiative Territoires Accueillants (à l'origine une initiative au Brésil !) ambitionne cela en France dans une étroite collaboration avec les municipalités.





MOBILISATION CITOYENNE

UN FORT DYNAMISME ET UNE DIVERSIFICATION DES MODES DE MOBILISATION

Nous observons cette année une diversification des modalités de mobilisation, avec de nouvelles façons de parler de solidarité internationale : ici un vide-dressing solidaire, là un marché de Noël contre la crise alimentaire, ailleurs un escape game...

Preuve de ce dynamisme, le CCFD-Terre Solidaire a recensé plus de 1 600 actions organisées par ses bénévoles en 2022, touchant près de 70 000 personnes. Au cours de l'année, nous avons mené notamment la campagne « Nos voix pour une terre solidaire »,

qui a permis de créer, en amont des élections présidentielle et législative, des espaces d'échanges avec les citoyennes et citoyens. Il s'agissait de discuter et de débattre sur les principales thématiques du CCFD-Terre Solidaire : souveraineté alimentaire, justice économique, migrations internationales, paix et vivre ensemble ainsi que justice climatique. Chaque fois, en mettant en lumière les impacts potentiels des élections sur ces sujets : nous avons à cœur d'introduire une vraie préoccupation de la solidarité internationale au sein du débat

démocratique. D'autres actions phares ont eu lieu, comme le Forum international « Bien vivre » à Grenoble avec 1000 participants ou le festival Solifest en Normandie, dédié aux enjeux de solidarité et d'écologie. Sans oublier la campagne de Carême qui, en 2022, a permis aux bénévoles d'accueillir de nouveau (enfin !) 15 organisations partenaires internationales et d'organiser 500 événements de toute échelle à travers la France.

D'autre part, nous avons étoffé le bénévolat, notamment via l'organisation d'une campagne de recrutement digitale au cours de laquelle 258 personnes se sont déclarées intéressées par le bénévolat.

Nous avons également amplifié le plan de formation interne pour les bénévoles, avec l'appui d'une salariée dédiée à cette mission. Cela a permis de muscler l'offre de formation sur nos axes thématiques ainsi que sur des aspects plus techniques comme le plaidoyer local. Pour stimuler l'envie de s'engager, le CCFD-Terre Solidaire a réalisé des vidéos où des bénévoles témoignent de leur rôle et implication dans différentes instances, à commencer par le Conseil d'administration. Mais ce que l'on veut accompagner et susciter, c'est surtout que les bénévoles se retrouvent dans les quatre dimensions de l'acronyme « PLUS » : plaisir, lien, utilité, sens.



© Sarah Legros / CCFD-Terre Solidaire



© Clémence Puig / CCFD-Terre Solidaire

ONG de solidarité internationale, le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement-Terre Solidaire est agréé par le Comité de la charte du Don en Confiance : un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il donne son agrément aux organisations qui respectent des règles déontologiques garantissant le bon fonctionnement statutaire, la rigueur de

gestion, la qualité de communication et des actions de collecte de fonds ainsi que la transparence financière concernant l'utilisation des fonds issus de la générosité du public.

L'intégralité du rapport financier est accessible sur ccfd-teresolidaire.org. Il a été contrôlé et certifié par un cabinet de commissaires aux comptes (Deloitte).



PLAIDOYER

RÉTROSPECTIVE 2022

Suite à l'agression russe en Ukraine, le CCFD-Terre Solidaire a analysé avec des organisations alliées l'impact de ce conflit sur les systèmes alimentaires et les mesures adoptées par les États pour y faire face. Ce travail a permis de sensibiliser de nouveaux parlementaires à l'Assemblée nationale au début de l'été. En parallèle, nous avons réalisé une recherche sur le rôle de la spéculation sur la hausse des prix alimentaires dans le contexte du conflit en Ukraine, ce qui a permis l'organisation d'un colloque international sur cette question au mois d'octobre.

L'une de nos demandes a été honorée lorsque les États ont confié au Comité de la sécurité alimentaire mondiale un mandat de coordination de la réponse à la crise alimentaire.

Dans le cadre de la nouvelle thématique Paix et vivre ensemble, une mission a été réalisée en Israël et en Palestine, notamment à Gaza, pour documenter l'impact discriminatoire des politiques israéliennes.



© Jean Claude Gerez / CCFD-Terre Solidaire

Après la publication d'un document d'analyse sur le rôle de la France dans les politiques d'externalisation des contrôles des migrations, des rencontres ont été organisées en Tunisie avec des partenaires pour évaluer les effets des politiques migratoires.

Nous avons été actifs au cours des négociations onusiennes pour parvenir à un traité sur les entreprises et les droits humains ; une présence qui reflète son engagement constant sur le devoir de vigilance des entreprises en France et sur le projet de directive de l'Union européenne en cours d'élaboration.

Enfin, le CCFD-Terre Solidaire a poursuivi son investissement sur plusieurs enjeux :

- la lutte contre le dérèglement climatique et l'impact des projets de compensation carbone sur les droits des populations locales, avec un plaidoyer actif à l'occasion de la COP27 ;
- le suivi des évolutions européennes et internationales sur l'évasion fiscale et la taxation des multinationales dans le cadre du financement du développement des États ;
- la poursuite de son implication au sein de la Plateforme française Dette et Développement en particulier sur le rôle des créanciers privés dans le fardeau de la dette frappant de nombreux États.



LA SIDI, UN INVESTISSEUR SOLIDAIRE ET PATIENT

Créée en 1983 par le CCFD-Terre Solidaire, la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement) est une société pionnière de la finance solidaire en France. Depuis plus de 40 ans, elle finance et accompagne des acteurs économiques locaux en vue d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables, notamment en milieu rural.

Grâce à ses ressources solidaires et de long terme, la SIDI propose une offre complète de services adaptés aux besoins de ses partenaires. Elle met ainsi en œuvre une offre de financements (capital, dette, garantie), d'accompagnement (assistance technique, coaching...) et participe activement à la gouvernance des organisations

en vue d'améliorer leurs pratiques sociales et environnementales.

Durant l'année 2022, la SIDI a mené, en direct ou via sa fondation ACTES, sous égide de la Fondation Terre-Solidaire, près de 100 missions d'accompagnement de ses partenaires, sur des thématiques de renforcement de leur performance sociale et environnementale, de gouvernance, d'autonomisation, etc. La SIDI a par exemple organisé un atelier d'échanges réunissant en République Démocratique du Congo 11 coopératives de café de la sous-région, dont 5 partenaires, qui leur ont permis d'aborder des questions de gestion, d'inclusion des jeunes et des femmes, ou encore de pratiques agroécologiques.

En 2022, la SIDI a également apporté de nouveaux financements à 10 institutions de microfinance ainsi qu'à 15 organisations de producteurs. Au total en fin d'année, le portefeuille consolidé de la SIDI s'élève à 46,7 millions d'euros, pour 97 structures

financées. La SIDI est par exemple entrée en partenariat avec SMT en Sierra Leone, par un prêt de 135 000 €, qui permettra à cette institution de microfinance à l'ancrage résolument local et rural de renforcer son portefeuille de prêts.

Le CCFD-Terre Solidaire détient fin 2022 près de 7,6 % du capital de la SIDI, pour un montant de 2,6 millions d'euros. Le CCFD-Terre Solidaire, par son statut de Commandité de la SIDI, est un acteur déterminant et engagé de sa gouvernance, et veille en particulier au respect de sa mission sociale.

Chaque année, il contribue également à la mission d'accompagnement de la SIDI : il y a consacré 845 000 euros en 2022, participant à la structuration et la pérennisation des 120 partenaires de la SIDI.

L'ensemble des activités et des comptes de la SIDI est consultable sur son site :

www.sidi.fr

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE NOS COMPTES

Le CCFD-Terre Solidaire produit ses comptes conformément au règlement N° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les règles d'affectation et de répartition des coûts, dans le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) et dans le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER), ont été validées par le Conseil d'Administration le 16 février 2021.

Ces règles d'affectation ainsi que les données présentées ici sont détaillées dans le rapport financier consultable sur le site du CCFD-Terre Solidaire.

UTILISATION DE LA GÉNÉROSITÉ

L'engagement du CCFD-Terre Solidaire est le fruit de l'action conjointe des organisations partenaires, des bénévoles, des sympathisants et des salariés, avec le soutien des donateurs.

À la générosité des donateurs (33 880 K€ en 2022), s'ajoute celle des bénévoles et des sympathisants, qui offrent leur temps et leurs compétences pour la construction d'une Terre plus Solidaire.

Cet engagement bénévole se situe à tous les niveaux de l'activité de l'association. S'il est prioritairement dirigé vers la mobilisation citoyenne et vers le soutien aux campagnes de plaidoyer dans toute la France, il assure également une partie de la collecte et du traitement des dons, ainsi que la participation à divers groupes de travail et de réflexion.

En 2022, on dénombre 7 510 bénévoles ayant offert 83 622 jours, soit l'équivalent de 408 « équivalent temps plein » pour assurer la mission du CCFD-Terre

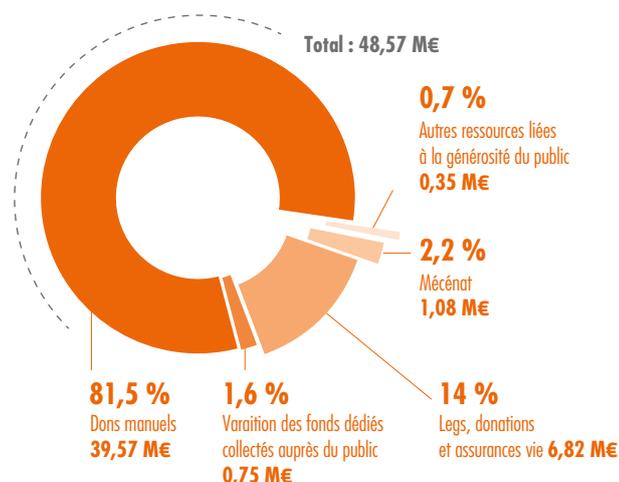
Solidaire dans les délégations diocésaines, au niveau des régions ou encore au siège.

Ce temps valorisé à une, deux ou trois fois le taux horaire chargé du SMIC, selon le type de responsabilité, représente un montant total de 12 967 K€.

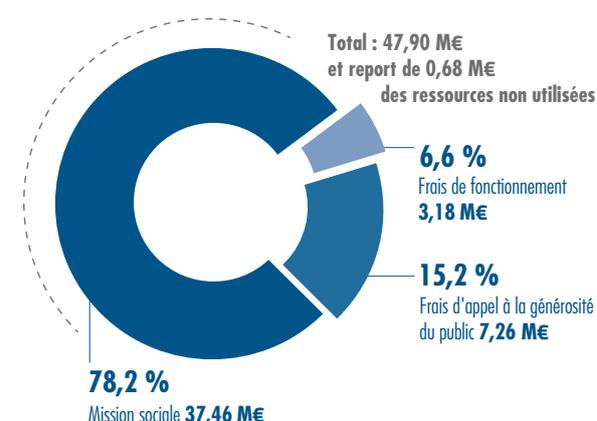
En 2022, 981 K€ de prestations en nature ont été offertes par des prestataires de la direction de la communication et de l'information, permettant ainsi à l'association de bénéficier d'espaces gracieux et de contributions en nature. La générosité des donateurs, des bénévoles, des sympathisants et des prestataires représente donc un montant total de 48 575 K€ de ressources globales en 2022 (y compris variation de fonds dédiés issus de la générosité).

78,2 % des fonds collectés auprès du public, intégrant les contributions volontaires en nature, sont employés pour la mission sociale du CCFD-Terre Solidaire.

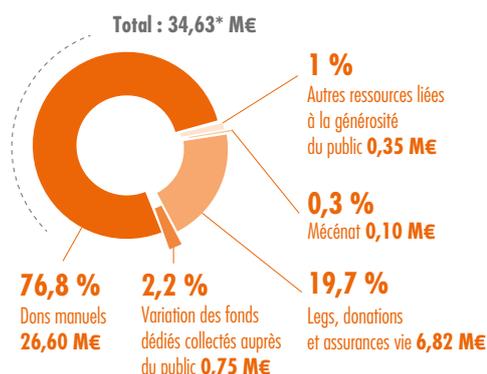
RESSOURCES FINANCIÈRES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC AVEC VALORISATION DU BÉNÉVOLAT



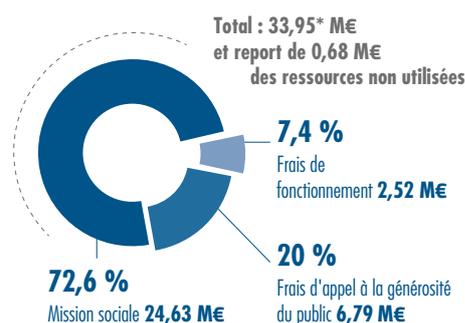
EMPLOI DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC INTÉGRANT LA CONTRIBUTION BÉNÉVOLE



RESSOURCES FINANCIÈRES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC SANS LE BÉNÉVOLAT



EMPLOI DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC SANS LA CONTRIBUTION BÉNÉVOLE



* chiffres arrondis à l'unité.

* chiffres arrondis à l'unité.

COMPTE DE RÉSULTATS PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) montants en K€, chiffres arrondis à l'unité.

PRODUITS PAR ORIGINE	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité*	TOTAL	Dont générosité*
PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ*	33 880	33 880	34 928	34 928
Dons	26 605	26 605	27 096	27 096
Legs, assurances vie et donations	6 824	6 824	6 936	6 936
Mécénat	100	100	33	33
Autres produits liés à la générosité*	352	352	862	862
PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ*	1 357		1 405	
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 241		5 400	
REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	18		9	
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS	958	958	553	553
TOTAL	40 454	34 838	42 295	35 481

* Générosité du public.

1. Les produits liés à la générosité du public s'élèvent à 33 880 K€ en 2022, en baisse de 3 % par rapport à 2021.

Cette baisse s'explique principalement par :

- Une diminution des dons de 1,8 % (montant total des dons 26 605 K€).
- Une diminution des legs, assurances vie et donations de 1,6 % (montant total des libéralités 6 824 K€).
- Une diminution des dons issus des produits de l'Épargne solidaire de 61,7 % due à la situation dégradée des marchés financiers (montant total des produits de l'Épargne solidaire 319 K€).

Toutefois, la part des produits liés à la générosité du public sur la globalité des ressources de l'exercice (y compris utilisation de fonds dédiés) est en augmentation, passant de 82,6 % en 2021 à 83,7 % en 2022.

2. Les produits non liés à la générosité du public s'élèvent à 1 357 K€.

Les contributions financières sans contrepartie (255 K€ en 2022) rassemblent les subventions notamment des fondations regroupées dans une rubrique séparée en application du nouveau règlement 2018-06. La subvention de la Fondation Terre Solidaire s'est élevée à 230 K€, en baisse par rapport à 2021 (252 K€).

Les autres produits non liés à la générosité du public (1 102 K€ en 2022) correspondent aux revenus des abonnements, de la vente de produits solidaires, de couverture de divers frais et des produits financiers.

3. Les produits des subventions et autres concours publics (4 241 K€ en 2022) sont en baisse de 1 158 K€ par rapport à 2021 (soit -21,5 %).

Cette variation ne traduit pas une baisse de l'activité des cofinancements de l'association qui reste dynamique, mais est liée à un décalage dans la mise en œuvre de certains projets cofinancés. 13 conventions bailleurs ont été signées en 2022, et 8 694 K€ ont été comptabilisés en produits constatés d'avance au bilan.

CHARGES PAR DESTINATION	2021		2021	
	TOTAL	Dont générosité*	TOTAL	Dont générosité*
MISSIONS SOCIALES	29 713	24 633	28 891	22 798
Partenariat International	20 152		20 087	
Mobilisation citoyenne	8 506		7 963	
Plaidoyer	1 054		840	
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 795	6 795	6 167	6 167
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 091	2 523	2 871	2 159
DOTATION AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 772		5	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	212	212	1 901	1 901
TOTAL	41 583	34 163	39 835	33 025
ÉXCEDENT OU (DÉFICIT)	-1 129	676	2 461	2 456

• 74,6 % des charges sont consacrées aux missions sociales (72,5 % en 2021).

Le montant des dépenses d'appui aux partenaires s'élève à 20 152 K€ en 2022 et sont stables (+0,3 %) par rapport à 2021 (20 087 K€). Cela représente 50,6 % des dépenses de l'année (y compris report en fonds dédiés).

Le CCFD-Terre Solidaire contribue également à la mission d'accompagnement de la SIDI, pour la microfinance, à hauteur de 845 K€ en 2022.

La mission de mobilisation citoyenne représente 21,4 % des dépenses, englobant les actions du réseau, les campagnes de mobilisation, la formation, tous les coûts associés à la présence sur le territoire français et les coûts des salariés. Les dépenses liées à la mobilisation citoyenne s'élèvent à 8 506 K€, en hausse de 6,8 % par rapport à 2021 (7 964 K€).

Le plaidoyer vise à interpeller les décideurs et décideurs politiques pour obtenir des règles plus justes au niveau local, national et international. Les dépenses de plaidoyer ont continué de progresser en 2022. Elles s'élèvent à 1 054 K€, soit +25,4 % par rapport à 2021 (840 K€).

• 17,1 % des charges sont consacrées aux frais de recherche de fonds (15,5 % en 2021).

Les frais d'appel à la générosité du public s'élèvent à 6 795 K€, en hausse de 10 %. Rapportés aux produits liés à la générosité du public, cela représente 20,1 %. Ils permettent à l'association de faire progresser ses ressources issues de l'appel public à la générosité. Pour 1 € investi dans la recherche de fonds, l'association collecte 5 €.

• 7,8 % des charges sont affectées aux frais de fonctionnement.

Les frais de fonctionnement (3 091 K€) sont en hausse de 8 % par rapport à 2021. Ils regroupent les dépenses de communication institutionnelle, de support de l'activité ainsi que les coûts associés de la gouvernance, des directions des ressources humaines, de l'administration et des finances.

• Enfin le report en fonds dédiés représente 0,5 % des charges de l'exercice (4,8 % en 2021).

L'ensemble des ratios des charges par destination a été calculé en excluant la ligne de dotation aux provisions et dépréciations, pour plus de pertinence. En effet, afin de tenir compte de l'évolution très défavorable des marchés financiers concernant les actifs obligataires en 2022, une importante provision pour moins-value latente a été constituée, portant la ligne de dotation aux provisions à 1 772 K€.

• L'association dégage un résultat d'exploitation positif de 645 K€, traduisant le bon niveau de collecte et une saine gestion.

Toutefois, en raison de la provision pour moins-value latente, elle dégage un résultat financier déficitaire de 1 735 K€ qui, avec les éléments du résultat exceptionnel, porte le résultat 2022 de l'association à un déficit de 1 129 K€.

BILAN 2022

ACTIF	2022	2021	PASSIF	2022	2021
Immobilisation incorporelles	584	804	Fonds propres avec et sans droit de reprise	7 562	7 562
Immobilisations corporelles	6 892	7 136	Réserves	20 469	17 762
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 573	2 919	Autres fonds propres	1 564	1 565
Immobilisations financières	2 725	2 738	Report à nouveau	4 303	4 548
			Excédent ou (déficit)	- 1 129	2 461
ACTIF IMMOBILISÉ	11 774	13 597	FONDS PROPRES	32 769	33 897
Créances d'exploitation	5 594	2 733	Fonds dédiés et fonds reportés	5 129	6 449
Créances reçues par legs ou donation	2 793	2 140	<i>dont fonds reportés aux legs ou donations</i>	3 737	4 351
VMP et disponibilités	37 116	38 030	Provisions pour risques et charges	633	634
			Dettes diverses	10 477	10 602
Charges constatées d'avance	425	341	Produits constatés d'avance	8 694	5 259
ACTIF CIRCULANT	45 928	43 244	DETTES ET AUTRES PASSIFS	24 933	22 944
TOTAL ACTIF	57 702	56 841	TOTAL PASSIF	57 702	56 841

Le bilan est la photographie au 31 décembre 2022 de la situation patrimoniale et financière du CCFD-Terre Solidaire.

5 % de l'actif est au service de la mission sociale, puisqu'il est investi directement auprès d'organisations partenaires et alliées du CCFD-Terre Solidaire. La majorité de cet actif est engagé auprès de la SIDI, dédiée à la finance solidaire, sous forme de participation au capital ou de garantie.

Les immobilisations pour immeubles, logiciels, ordinateurs et serveurs (soit 13 % de l'actif) sont des investissements garantissant la pérennisation de nos activités de solidarité internationale.

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement, représentant 64 % de l'actif, sont les moyens financiers nécessaires au travail quotidien de l'association. Leur rôle est aussi de permettre d'assurer la pérennité de l'asso-

ciation en cas de crise, ainsi que d'apporter une garantie à nos partenaires sur des actions pluriannuelles.

Les produits constatés d'avance (15 % du passif) correspondent à la part des financements pluriannuels perçus en 2022, et dont les dépenses seront engagées à partir de 2023.



« UNE FIDÉLITÉ RÉAFFIRMÉE »

En premier lieu, un grand merci pour toutes celles et ceux qui continuent à soutenir le CCFD-Terre Solidaire, fidèlement, année après année, malgré les difficultés qu'ils peuvent parfois rencontrer.

Des difficultés, l'année écoulée en a eu plus que sa part avec l'invasion de l'Ukraine, le retour de l'inflation que l'on croyait à tort disparue et la baisse des marchés financiers. Tout cela a pesé sur nos résultats, l'effondrement historique des marchés obligataires en particulier nous a privé de l'essentiel des produits de l'épargne solidaire en 2022.

Par ailleurs, la générosité du public en France s'est beaucoup portée sur le soutien

à l'Ukraine, ce qui est très légitime mais n'a pas concerné notre association qui n'intervient pas dans ce pays.

Pourtant, vous n'avez pas délaissé la solidarité internationale en faveur des autres pays et le CCFD-Terre Solidaire a pu collecter près de 34 millions d'euros auprès de vous, soit une baisse de 3 % due en partie à la faiblesse des produits d'épargne solidaires. Les dons manuels ont représenté quant à eux 26,6 millions d'euros et les legs et donations 6,8 millions d'euros soit des baisses respectives de 1,8 et 1,6 % par rapport à 2021.

Malgré cette légère décline de ses ressources, et grâce à votre engagement parfois renforcé individuellement comme en témoigne la hausse du montant moyen des dons, le CCFD-Terre Solidaire a pu poursuivre ses missions sociales en France (mobilisation,

éducation citoyenne et plaidoyer) et à l'étranger auprès de ses partenaires.

Notre soutien à la SIDI, notre filiale financière, qui œuvre pour le développement de la microfinance et l'accompagnement d'organisations paysannes du Sud, s'est poursuivi et la Fondation Terre Solidaire, créée en 2016, continue à porter ses ressources vers des projets novateurs dans l'agroécologie en particulier.

Portés par notre rapport d'orientation et grâce à votre soutien, nous abordons cette année 2023 avec confiance et enthousiasme au service des moins favorisés et des exclus. Merci encore !

Patrick Saurat,
Trésorier national



TERRE SOLIDAIRE

POUR ENGAGER OU POURSUIVRE LE DIALOGUE, RETROUVEZ-NOUS SUR : [CCFD-TERRESOLIDAIRE.ORG](https://www.ccfddesolidaires.org)

Suivez notre actualité

